

Elaborer les documents de fin d'année

Réf. GES0021

Objectifs

- Savoir construire le bilan, compte de résultat et annexes de la liasse fiscale
- Savoir justifier les sommes inscrites
- Organiser son dossier de clôture

Prérequis nécessaires

Bonne connaissance comptable, y compris des opérations de clôture

Public concerné

Managers, responsables de services, toute personne travaillant dans un service comptable et financier

Contenu pédagogique

- **L'organisation des documents de synthèse**
 - La structure du bilan
 - La structure du compte de résultat
 - Les annexes indissociables
- **Les données comptables**
 - La justification des données
 - L'organisation du dossier de clôture et les éléments justificatifs
- **Le compte de résultat et ses différents niveaux**
 - Le respect des différents niveaux de résultat pour une lecture claire des chiffres de l'entreprise
 - La cohérence des informations du compte de résultat avec certaines annexes
- **La construction du bilan**
 - Le report des informations comptables dans le bilan
 - Le respect des règles de non-compensation dettes/créances
 - La hiérarchisation des informations
 - La cohérence des informations du bilan avec certaines annexes (immobilisations, provisions, dettes & créances...)

- **Les informations à fournir dans l'annexe**
 - Les éléments déclaratifs de plus et moins-values
 - Le suivi des déficits
 - L'affectation des résultats
 - Les participations détenues
 - La liste des associés/actionnaires

Durée

1 jour pour un total de : 7 heures

Sessions (dates, lieux, prix)

- Le 8 décembre 2025 à Saintes : 305.00 € net de taxe

Effectifs

Mini : 3 - Maxi : 10

Intervenants

Formateur consultant sélectionné par la CCI pour son expertise dans ce domaine

Moyens pédagogiques / Méthodes mobilisées

Méthodologie alliant les apports théoriques, interactivité, échanges d'expériences, illustration par des exemples concrets et des exercices pratiques de mise en situation.

Equipements pédagogiques : vidéo projection, paperboard, tableau interactif

Modalités de certification et évaluation des compétences

Avant la formation : évaluer les connaissances initiales des stagiaires. Pendant la formation,

La CCI Charente-Maritime se réserve le droit d'adapter les informations de cette fiche.

La CCI Charente-Maritime est un organisme de formation enregistré sous le numéro 75 17 02698 17, certifié Qualiopi.

Contact : competencesetformation@charente-maritime.cci.fr - 05 46 84 70 92 ou 05 46 00 53 85 - www.competencesetformation.fr

Consultez les CGV dans la rubrique Infos Pratiques sur le site www.competencesetformation.fr

Fiche pédagogique éditée le 1 avril 2025 - Page 2/3

évaluation de la progression dans l'acquisition des connaissances. Après la formation, évaluation à chaud de la satisfaction. Evaluation à froid, à + de 6 mois, des pratiques et de la satisfaction. Modalités de certification : Attestation de fin de formation et certificat de réalisation

Modalités d'accès public handicapé

Dans le cadre des formations, la CCI Charente-Maritime s'engage à accueillir les publics handicapés sans discrimination et à mettre en œuvre, en fonction des besoins des personnes handicapées, des adaptations pédagogiques, matérielles et organisationnelles, nécessaires à la prise en compte du handicap, par nos propres moyens et/ou avec l'aide du réseau idoine.

Indicateurs-clés de la formation

Indicateurs-clés de la formation : nombre de bénéficiaires formés 2018-06/2023 : 19

Taux de satisfaction : 95.83%

Nombre d'avis : 8